



## Mon futur bailleur a refusé de signer le bail

Par **ACLdoris**, le **22/01/2009** à **12:56**

Bonjour,

J'ai signé un bail de location pour une maison le 06 janvier 2009 par l'intermédiaire d'une agence immobilière (j'ai payé des honoraires par chèque à l'agence le jour de la signature du bail).

Le 21 janvier 2009, par téléphone, l'agence m'explique que le propriétaire n'avait toujours pas signé le bail et qu'il ne souhaitait plus me louer la maison.

Suite à la signature du bail, le 06 janvier 2009, j'ai donné le dédit de mon appartement actuel et dois le quitter le 1er avril 2009.

Je suis donc sans logement au 1er avril 2009.

Quel mon recours vis à vis de l'agence qui m'a fait signer ce bail de location et de ce propriétaire qui a changé d'avis pratiquement 3 semaines après que j'ai signé le bail ?

Je vous remercie vivement de votre aide.